

CR réunion groupe de pilotage du vendredi 8 janvier 2021

Présent.e.s : Maryse, Bernard, Anne Marie, Hélène, MarieAnik, Françoise

L'objectif de cette réunion est de faire le point sur les 3 premiers mois de fonctionnement de notre épicerie participative afin de procéder aux corrections et améliorations éventuelles pour ce début d'année.

Incidence financière éventuelle de l'épicerie sur Ace65

Bernard, trésorier d'ace, explique que pour le moment il n'y en a pas vraiment, les seuls frais que supporte ace sont les frais de virement bancaire et éventuellement les pertes sur les fruits. Tout devrait bien se passer si les participants de l'épicerie veillent à bien alimenter leur porte monnaie virtuel.

Ceci nous amène à préciser quelques infos :

- Andaloubio est payé une fois la commande passée
- Pour Aurore Market, nous avons un statut "pro" donc nous paierons les factures avec un délai de 30 jours à partir du mois prochain.
- Hello Asso : les sommes versées par les participants sont virées une fois par mois sur le compte d'ace **généralement vers le 7 du mois**
- Nous sommes actuellement 40 personnes intéressées, avec environ 20 personnes qui commandent.
- Porte monnaie virtuel : Il est évident pour nous, que la solution d'alimenter les porte monnaie virtuels via Hello Asso, nous simplifie énormément la tâche ! Il n'est pas question pour le moment de supprimer les paiements par chèque, mais nous y avons pensé Nous invitons donc ceux qui payent par chèque de bien vouloir faire cet effort (nous sommes prêts à les accompagner, aider, pour y arriver, Y A KA demander !). Néanmoins si ce mode de paiement est choisi il convient impérativement d'avertir Bernard **par mail ou sms**
- **Cotisations** : faut il faire adhérer les participants ? cela permettrait une trésorerie, un fond de roulement et cela pourrait être également considéré comme un "engagement". Si cette solution était choisie, comme l'épicerie dispose de la structure juridique d'ace, ce sont les statuts d'ace qui prévaudraient. Il est décidé d'attendre les beaux jours avec une réunion de l'ensemble des participants pour en décider.

Permanences à Art'R

lors des livraisons et confections des paniers ...

- Les 3 premiers mois de fonctionnement confirment la nécessité d'avoir un "bon binôme" qui cumule : rigueur, efficacité, logique, organisation, préparation de l'espace etc un tuto sera aussi rédigé par Maryse
- Il est impératif de laisser le créneau de 14h à 15h30 pour la préparation des paniers, donc **on ne vient pas chercher son panier avant 15h30**
- nous proposons une nouvelle participation : "réfèrent convivialité". Cette personne serait présente le jeudi de 15h à 17h en charge donc de la convivialité, accueil au bar, servir des boissons (fournies par Art'R et donc à payer à Art'r), amener un gâteau (fourni par le réfèrent convivialité et donc gratuit

- pour ceux qui le mangent !), discuter, expliquer, bref, faire en sorte que ce moment soit sympa !
- Boîte à clés à Art'R : il y a des petits secrets à maîtriser pour son fonctionnement, un petit tuto sera fait par Marie
 - Précédemment nous avons utilisé un framadate pour que les participants à l'épicerie puissent s'inscrire à une permanence. Le problème, outre le fait de créer un document clair pour tous avec toutes les infos nécessaires, est qu'il est peut être (sûr pour certain.es) difficile de conserver le lien sur plusieurs dates ! Sur suggestion de Bernard, un onglet "permanences du jeudi" se trouve désormais, juste après le bon de commande où chacun peut s'inscrire dès à présent
 - **Rappel** : pour le vrac notamment chacun doit amener à l'avance (pour faciliter la préparation) ses propres contenants et les laisser dans son carton : poches en papier ou en tissu pour céréales, graines, farine... Boîte pour fromages Bouteilles 50 cl ou un litre pour huile.

Participations

Dans l'ensemble sur les 3 premiers mois, chacun a essayé de participer !

- Il semble néanmoins qu'effectuer 2h par mois soit difficile à atteindre ! Nous ramenons donc le nombre d'heures dues au trimestre de 6h à 4h. Nous referons le point d'ici 3 mois.
- nouvelle tâche : vérifier si les prix d'Aurore Market n'ont pas changé et modifier le doc une semaine avant la passation de commande (J-10 ou 7) Cette tâche a été proposé à Elsee qui a accepté
- l'idéal serait que toutes les tâches soient assurées en binômes

Producteurs locaux

- Il est décidé de proposer aux producteurs locaux, la possibilité de commander à l'épicerie
- Certain.e.s participant.es vont chez les producteurs chercher les produits, cela leur occasionne des frais.

Bernard propose la possibilité de déduire ces frais des impôts. Il suffit de remplir un formulaire fourni par ace avec le kilométrage annuel (0.319 €/km) et nous vous remettrons un reçu fiscal vous permettant de déduire 66 % de ces frais de vos impôts.

Découvrefeutez vous !

Une réunion/repas/fête sera organisée lorsque nous serons sorti.e.s de cette mauvaise période !